

Le pays de la Roche-aux-Fées aux petits soins pour l'habitat - Retiers

samedi 29 septembre 2012 Ouest France



Mardi soir, la communauté de communes du pays de la Roche-aux-Fées (CCPRF) a tenu son conseil communautaire de rentrée. Le premier dossier abordé était celui de l'habitat. Les dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat Opah (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) - hors Opah, commencés en juillet 2010, se poursuivent jusqu'au 30 juin 2013. Depuis 2010, 183 logements ont été améliorés, dont 29 logements locatifs à loyer maîtrisé, 106 logements de propriétaires occupants et 48 hors Opah. 1 148 091 € de subventions ont été distribuées et 4 493 792 € de travaux générés. Une relance d'un plan de communication fait partie des perspectives pour cette 3^e année d'action vers l'habitat.

Aider la création d'entreprise

Pour favoriser l'installation de nouveaux créateurs d'entreprise et créer des emplois locaux, deux bâtiments adaptés de 350 m² chacun seront construits sur la zone de Fromy, à Retiers, et E.-Bridel à Martigné. Une enveloppe prévisionnelle de 700 000 € HT est réservée pour ces projets.

La procédure de Délégation de service public (DSP) relative à la construction et l'exploitation d'un réseau chaleur Bois énergie à Janzé est actuellement en cours. Le projet comprend notamment la construction d'une chaufferie bois sur un terrain qui sera mis à disposition au futur délégataire. Ce réseau devrait alimenter en chauffage les établissements publics, comme les écoles par exemple. Un terrain de 1 850 m² va être acquis au lieu-dit l'Yve, dont la commune de Janzé est propriétaire. Le prix de cession de 1,88 €/m² soit en tout 3 478 €.

Abattage d'arbres au château

Propriété de la CCPRF, des travaux d'abattage forestiers et d'aménagement paysager sont programmés sur le site du château de Marcillé. Afin d'en limiter les coûts, la CCPRF recourt aux particuliers pour débarder et évacuer le bois couché. Un volume de 45 stères sera réparti en cinq lots maximum, en fonction de la quantité estimée. Le prix du stère étant de 10 €. Les intéressés doivent s'inscrire en mairie de Marcillé